

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 21 (1892-1893)

Artikel: Le Rosa Sabini (Woods) : plante nouvelle pour la flore neuchâteloise
Autor: Cornaz, Ed.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-88326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE ROSA SABINI (Woods)

PLANTE NOUVELLE POUR LA FLORE NEUCHATELOISE

PAR ED. CORNAZ, D^r-MÉD.

(Communication faite dans la séance du 15 juin 1893)

Les genres qui sont devenus l'apanage de spécialistes, tels que *Rubus*, *Potentilla*, *Rosa*, *Alchemilla*, *Hieracium*, *Mentha*, ont vu se multiplier tellement leurs soi-disant espèces, sous-espèces et variétés, qu'on accueille avec défiance l'annonce de formes nouvelles. Pour les Roses, en particulier, un des botanistes suisses qui ont le plus étudié ce genre, mon regretté maître, le professeur Ch^s-H^{ri} Godet, écrivait ce qui suit dans le *Supplément de la Flore du Jura* (Neuchâtel, 1869, p. 78-79): « Chaque botaniste a apporté son contingent de nouvelles espèces, quelques-uns abusant de la liberté et décorant de noms nouveaux les formes de leurs localités, sans s'inquiéter si elles ne peuvent pas s'identifier avec des formes déjà connues et déjà décrites; aussi la nomenclature des Roses est-elle devenue un labyrinthe inextricable. » Et, depuis l'époque où il écrivait, combien le fourré de buissons en question n'est-il pas devenu plus touffu encore! Huit ans plus tard, M. Alf. Deséglise publiait son *Catalogue raisonné et énumération méthodique des espèces du genre Rosa pour l'Europe, l'Asie, l'Afrique*, qui démontre les exagérations auxquelles on devait arriver: en dernier lieu ce botaniste comptait, dit-on, environ 2000 espèces de ce genre.

Un tel état de choses doit nécessairement, tôt ou tard, amener une réaction, et pour le genre *Rosa*, après que le Dr H. Christ (*Die Rosen der Schweiz*, u. s. w., Basel 1873) et d'autres savants après lui eurent commencé à réunir en un petit nombre d'espèces les nombreuses formes décorées de noms, elle s'est produite sous la plume monographique de M. F. Crépin, directeur du Jardin botanique de l'Etat, à Bruxelles, réaction qui va probablement trop loin pour quelques espèces généralement admises, mais qui n'en rendra pas moins les plus grands services à l'étude sérieuse de ce genre.

J'avais eu l'intention de reprendre les Roses jurassiques d'après les travaux de ce savant belge, et de vous soumettre un petit travail à ce sujet : un voyage en Italie m'en a empêché pour le moment.

Si donc je viens aujourd'hui attirer l'attention sur le *Rosa Sabini* (Woods), c'est parce que cette belle hybride n'avait pas encore été signalée dans notre canton, bien qu'elle l'ait été sur plusieurs points du Salève (Reuter, Chavin et Rapin), à la Ravellenfluh antérieure, près d'Œnsingen, dans le Jura soleurois (Christ) et au Lægern (Gremli). Elle passe pour être le produit d'un croisement entre le *R. pimpinellifolia* (L.) et le *R. tomentosa* (Smith). L'absence de la première de ces deux espèces dans les Alpes suisses fait qu'on n'y a pas observé l'hybride en question, et il y a dès lors lieu de se demander ce qui en est de la forme trouvée aux cases d'Allières par M. le curé Cottet, et que Ch^s-H^{ri} Godet regardait comme parfaitement conforme au *R. sabauda* (Rapin) du Salève.

Comme synonyme, citons en effet le *R. sabauda* (Rapin), dont le type est une simple variété du *R.*

Sabini (Woods). Quant au *R. coronata* (Crépin), indiqué également comme synonyme par Christ, il en est fort voisin, mais n'a pas été observé en Suisse, à ma connaissance du moins.

C'est sur la colline de Chantemerle, près Neuchâtel, à une altitude de 495 mètres, sur un sol calcaire, que je découvris, il y a peu d'années, une colonie de ce Rosier, à fleurs blanches, très légèrement carnées, teinte qu'on remarquait surtout sur les boutons. Derrière cette colonie se trouvait un Rosier plus petit, à fleurs d'un blanc de lait et à feuilles plus étroites. Je les soumis à M. Crépin, qui les regarda d'abord comme des formes d'une autre Rose hybride, le *R. vestita* (Godet), qui est un *Rosa alpina* $\times$ *R. tomentosa*. Jurant *in verba magistri*, j'ai distribué des exemplaires de l'une et l'autre forme sous le nom de *R. vestita*.

Mais, lorsqu'il se mit à étudier plus spécialement cette année ces deux hybrides, le rhodologue belge conçut des doutes au sujet de sa détermination primitive et me pria de récolter à nouveau pour lui et en nombre l'une et l'autre des formes de Chantemerle, et de les lui envoyer sans en attendre l'entière dessication. C'était vers la fin de mai, et je pus lui fournir ses *desiderata*, en y ajoutant des exemplaires en fruits (réceptacles) colorés de la forme vivant en colonie, séchés par moi l'automne passé (1892).

Je ne puis mieux faire que de reproduire ce que ce savant botaniste m'en écrivit le 5 juin 1893: « Tous ces beaux et nombreux échantillons de *faux R. vestita* dissipent les doutes qui m'étaient venus au sujet des deux spécimens que vous m'aviez envoyés en 1890, et que j'avais pris pour une variation du *R. vestita*.

« Vos *R. vestita* de Chantemerle, à fleurs carnées claires, sont bien certainement des *R. pimpinellifolia* $\times$ *tomentosa* et font partie des *Sabinia*. Ils rappellent beaucoup mon *R. coronata*, qui est également un *R. pimpinellifolia* $\times$ *tomentosa*. Dans votre plante, les folioles ne sont pas glanduleuses à la face inférieure, comme c'est également le cas dans la plupart des *R. pimpinellifolia* $\times$ *tomentosa* du Salève. Dans votre plante l'hétéracanthie est faible, comme c'est le cas dans mon *R. coronata* et chez certaines formes du Salève.

« Quant à la forme de Chantemerle, à fleurs d'un blanc de lait, c'est encore, selon moi, un *R. pimpinellifolia* $\times$ *tomentosa*, mais différant un peu de la forme précédente. Tout d'abord, comme vous le marquez, la fleur est blanche, ce qui la rapproche de l'ascendant *R. pimpinellifolia*. Les réceptacles ont l'air d'être peu fructifères, et j'ai lieu de penser qu'un bon nombre sont plus ou moins stériles. Sur le même échantillon, il peut y avoir (rarement) des fleurs à pédicelles et réceptacles lisses à côté de fleurs à pédicelles et réceptacles hispido-glanduleux. Les sépales peuvent être *tous entiers* dans la même fleur. Parfois le plus extérieur est muni d'un ou deux petits appendices latéraux. (Dans votre Rose à corolle carnée, les appendices latéraux sont plus fréquents sur le sépale le plus extérieur.) Votre forme à fleurs blanches est nouvelle pour moi. Elle fera, avec la forme à fleurs carnées, l'objet d'observations dans mon travail.

« Je vous conseille de recueillir ces deux formes pour les distribuer. Elles méritent d'être connues. On pourrait leur donner des noms, mais je crois qu'il vaut mieux les donner simplement comme des varia-

tions du *R. pimpinellifolia* $\times$ *tomentosa*. Les *Sabinia* ont déjà reçu tant de noms d'espèces pour leurs nombreuses variations qu'il est bon, à mon avis, d'épargner de nouvelles créations.

« En fin de compte, vous avez, pour les environs de Neuchâtel, un nouvel hybride qui avait échappé à Godet. »

J'ai naturellement peu à ajouter à cette note de M. Crépin. L'hétéracanthie est si faible dans ces deux formes qu'elle échappe presque à l'observation; aussi, quand on trouve, par exemple, dans Gremlé (*Flore analytique de la Suisse*, trad. J.-J. Vetter, p. 203), l'alternative suivante :

« 3. Aiguillons *très inégaux*, c'est-à-dire qu'outre les grands aiguillons il y a encore beaucoup de plus petits, sétacés et quelquefois glandulifères, du moins dans la partie inférieure.....

« Aiguillons *semblables*, c'est-à-dire de même forme et grandeur dans la même partie d'un rameau; dans quelques espèces (surtout celles à feuilles glanduleuses) quelquefois entremêlés de plus petits sétacés, mais alors les grands aiguillons sont courbés. (Folioles 5 à 7, rarement 9)..... » — on se décidera facilement à admettre la deuxième alternative, qui vous conduira au *R. vestita* (Godet), bien que le fruit des Rosiers de Chantemerle ne soit guère lagé-niforme et que, sur les axes principaux, les aiguillons soient nombreux. La couleur d'un beau rose de la fleur du *R. vestita* ne se retrouve pas non plus dans mes exemplaires, comme me le faisait remarquer M. Sire, avant même que j'eusse la réponse de M. Crépin.

Dans son *Tableau analytique des Roses européennes* (p. 12 du tirage à part), d'où il a exclu les hybrides, à cause de leur variabilité, le rhodologue belge dit à la sous-section des *Villosæ* (*R. pomifera*) (Herm.) et *R. mollis* (Sm.): « Observation. L'analyse pourra amener à rapporter ici certaines variations des *R. Sabini* et *R. coronata*, mais on reconnaîtra ces hybrides à leurs stipules supérieures qui ne sont point dilatées et dont les oreillettes ne sont pas foliformes, et en outre à leurs tiges souvent hétéracanthes. »

La variation de Chantemerle, à fleurs franchement blanches, se distingue de l'autre par des feuilles sensiblement plus étroites et aussi, comme le suppose M. Crépin, par des fruits généralement avortés, tandis qu'en 1892 j'en trouvais de forts beaux de l'autre forme.

J'ajoute enfin que le *R. pimpinellifolia* existe à Chantemerle, mais pas le *R. alpina*. Quant au *R. tomentosa*, je n'ai pas su le rencontrer sur ce point même, mais il est plus que probable qu'il a existé, soit à Chantemerle, soit au Mail, qui y est contigu.

Maintenant, comment reconnaître l'hybridité d'une plante donnée et quels sont ses ascendants? « Une rose hybride », dit le Dr H. Christ (*Le genre Rosa*, etc., traduit de l'allemand du *Botanisches Centralblatt*, 1884, nos 23, 26, par M. Emile Burnat, Genève); Bâle, 1885, p. 36), ne pourra être reconnue comme telle, d'une manière absolument certaine, que dans le cas seulement où elle aura été produite par fécondation artificielle, et cela avec toutes les garanties désirables. Malheureusement, pour ce genre il ne paraît pas qu'on ait fait des expériences de cette nature comme cela a eu lieu à Antibes pour les Cistes, par MM. Thuret et Bornet.

On a indiqué deux caractères qui existeraient généralement chez les Roses hybrides; le développement imparfait du pollen et la stérilité des fruits. Toutefois, il y a des exceptions à ces faits, et la reproduction d'une Rose hybride par graines, pour être rare, existe néanmoins. M. Crépin, dans un travail récent sur: *La distribution géographique de la Rosa stylosa Desv.* (1892, p. 20 à 22 du tirage à part), en vient à se demander si cette espèce n'est pas un ancien hybride fixé des *R. arvensis* et *R. canina*, bien qu'il se reproduise fidèlement de graines.

« Le seul moyen pratique et le seul certain aussi pour reconnaître qu'une Rose est bien le produit croisé de deux espèces déterminées consistera, en définitive, dit encore M. Christ (*loc. cit.*, p. 37), dans l'observation chez le sujet hybride des caractères des deux espèces parentes. » Et plus loin (p. 38): « Les caractères des produits croisés se présentent de telle façon et donnent à la plante une empreinte telle que son origine se manifeste assez nettement. » Cependant, on sait que le *Rosa rubella* (Sm.) = *R. gentilis* (Koch) a été longtemps regardé comme une bonne espèce, tandis qu'on a reconnu dès lors que c'est un *R. alpina* $\times$ *pimpinellifolia*; et le *R. reversa* (Kit.), admis successivement comme une bonne espèce, puis comme une variété du *R. alpina*, n'est, paraît-il, qu'un hybride, qui a, en effet, pour un de ses ascendants une variété du *R. alpina* qui ne se trouve pas en Suisse, pas plus que la véritable plante de Kitaibel.

Enfin, on a insisté sur la présence des deux parents dans le voisinage de l'hybride auxquels ils auraient donné naissance. Mais ici, il ne faut pas oublier que, grâce à la fécondation transmise par le pollen à l'aide

de certains insectes, d'une part, et de l'autre, du fait que des graines hybridifiées peuvent être transportées plus ou moins loin par des oiseaux qui auraient mangé le fruit qui les contenait, ce n'est pas rigoureusement nécessaire.

Il y a encore une difficulté dans l'étude des hybrides végétaux, c'est leur grande variabilité, phénomène qui parle déjà pour l'hybridisme, mais qui s'explique dans quelques cas, selon celui des ascendants qui a fourni le pollen fécondant et celui qui portait les fruits. Je sais bien qu'après qu'on eût voulu fixer la question *à priori* d'après les parties du végétal qui rappelaient l'un ou l'autre des parents, plusieurs botanistes modernes, jetant le manche après la coignée, regardent la chose comme parfaitement indifférente. Sans vouloir leur rappeler que l'exemple de l'âne et du bardeau prouvent au contraire que, chez les animaux du moins, la question n'est pas indifférente, il me semble que si, étudiant les hybrides du *R. alpina* et du *R. pimpinellifolia*, on compare attentivement le *R. rubella* (Sm.) et le *R. sorbifolia* (Godet), qui existent tous deux sur le Chaumont, on peut bien se poser la question si elles ne proviennent pas d'un croisement inverse des deux parents.

Laissant de côté cette question pourtant importante, on a aussi essayé de distinguer en nomenclature les hybrides provenant de deux espèces données, en ajoutant un *super* au nom de celui des ascendants qui prime l'autre, ou en joignant aux deux noms réunis par le signe $\times$ les expressions *forma super...* ou *per...* On trouve de fréquents exemples de ce mode de faire dans les genres *Salix* et *Potentilla*, par exemple.

Enfin, il ne faut pas oublier qu'il y a même des hybrides d'hybrides, comme MM. Thuret et Bornet l'ont observé expérimentalement dans le genre *Cistus*. Le *Salix hexandra* (Ehrh.), variété *glabra*, serait, d'après les spécialistes, un *S. (fragilis × alba) × pentandra*.

En résumé, tant qu'on n'en viendra pas à l'expérimentation directe, il y aura souvent des doutes sur la réalité des hybrides ou sur leur filiation exacte, et en tout cas un grand jeu laissé à l'imagination, mauvaise conseillère dans ce domaine.

